

Profil socio-sanitaire • Edition Septembre 2023



La Communauté de communes de Marie-Galante : l'EPCI le moins peuplé de Guadeloupe

La Communauté des Communes de Marie-Galante existe depuis 1994 et est composée de 3 communes : Capesterre-de-Marie-Galante, Grand-Bourg et Saint-Louis. Elle est située sur l'ensemble de l'île de Marie-Galante. Cette dépendance de la Guadeloupe est caractérisée par son moteur traditionnel d'économie : l'agriculture, qui s'essouffle au fil des années.

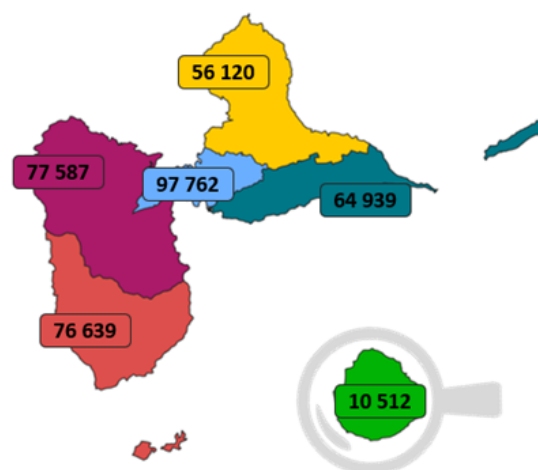
Une population vieillissante

Avec 10 512 habitants au 1^{er} janvier 2020, la CCMG est le territoire le moins peuplé de la région (3 % de la population) et rassemble le plus petit nombre d'habitants par kilomètre carré (67 hab/km²). Grand-Bourg est la commune la plus habitée de l'EPCI (4 803 habitants).

Tout comme l'ensemble de la Guadeloupe, la CCMG est marquée par une décroissance et un vieillissement de sa population. Avec un nombre de décès plus important que de naissances au sein de l'EPCI, cela ne fait qu'accroître cette tendance. Entre 2014 et 2020, la population a connu une perte de -0,9 %, taux supérieur à la moyenne régionale (-0,7 %). C'est la commune de Grand-Bourg qui a connu la baisse la plus considérable au sein de l'EPCI (-1,5 %).

Avec 25 % de personnes âgées de moins de 25 ans et 27 % de personnes âgées de 65 ans ou plus, la CCMG est le territoire le plus marqué par ce vieillissement démographique en Guadeloupe.

Effectifs de la population selon la zone géographique en 2020



Source : INSEE RP 2020 • Exploitation : ORSaG

Une vaste présence de ménages propriétaires

La communauté des communes de Marie-Galante est l'EPCI qui compte la part la plus importante de ménages propriétaires. En effet, plus de deux tiers des Marie-galantais sont propriétaires de leur logement (71 %), ce qui peut expliquer la faible présence de logements d'habitation à loyer modéré en 2020 au sein du territoire (8 %). C'est dans la commune de Capesterre-de-Marie-Galante que la part de propriétaires est la plus importante (77 %) et à Saint-Louis la plus faible (68 %). Notons que la CCMG est l'EPCI avec la part la plus faible de résidences principales, ce qui consolide son identité de destination touristique.

Au sein de la communauté d'agglomération, on observe une prédominance de ménages constitués d'une seule personne, soit 44 % des ménages. En effet, c'est le territoire le plus marqué par la présence de ménages d'une personne dans la région (+5 points en 10 ans).

Une prédominance des emplois dans le secteur de l'administration

Au 31 décembre 2020, seuls 2 % des établissements actifs sont localisés à la CCMG. Majoritairement orientés dans le secteur tertiaire, les établissements sont composés pour la plupart de moins de 10 salariés (75 %). En 2020, le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale compte 56 % des emplois de l'EPCI (+15 points en 10 ans).

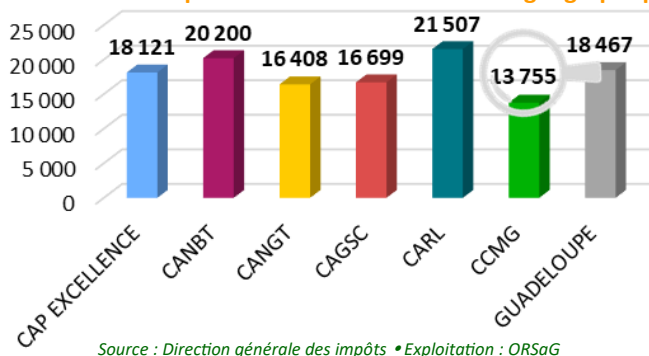
Plus de deux tiers des emplois de la CCMG se situent dans la commune de Grand-Bourg (tous secteurs confondus). Plus de la moitié des habitants de l'EPCI occupent un emploi dans leur commune de résidence. Notons que la moitié des personnes âgées de 15 à 64 ans à la CCMG occupent un emploi et 35 % ont le statut d'employés. Toutefois, les jeunes actifs de 15 à 24 ans sont ceux les plus confrontés au chômage (48 %), situation similaire pour l'ensemble de la Guadeloupe.

Le niveau de vie le plus faible de Guadeloupe

Les habitants de la CCMG ont un niveau de vie inférieur au niveau régional. En effet, 7 780 foyers fiscaux de la communauté des communes ont déclaré un revenu fiscal moyen de 13 755 euros en 2021 (18 467 euros en Guadeloupe), soit le plus bas de la région.

C'est dans la commune de Grand-Bourg que le niveau de vie est le plus élevé (revenu fiscal moyen de 15 009 euros) et que la part de foyers fiscaux non imposables est la plus faible (79 %).

Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux fonction de l'imposition en 2021 selon la zone géographique



Source : Direction générale des impôts • Exploitation : ORSaG

Une nette progression du niveau de formation

Plus de 1 900 habitants de la CCMG sont scolarisés en 2020. Sur une période de 10 ans, la proportion de diplômés a augmenté et atteint 56 % en 2020. Parallèlement, la part de non diplômés a diminué de 18 points, passant de 56 % à 38 %.

Les titulaires d'un certificat d'aptitudes professionnelles et brevet d'études professionnelles sont les diplômés les plus représentés au sein de la communauté des communes (25 %). C'est dans la commune de Saint-Louis que la part de diplômés est la moins importante.

Une insuffisance de médecins spécialistes sur le territoire

Au 1^{er} janvier 2022, 85 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants exercent à CCMG, soit une densité supérieure au niveau régional (80 médecins généralistes pour 100 000 habitants). C'est dans la commune de Grand-Bourg que la densité de généralistes libéraux est la plus importante et à Capesterre-de-Marie-Galante la plus faible.

Notons une pénurie de médecins spécialistes au sein de l'EPCI. En effet, seuls 2 médecins spécialistes exercent sur le territoire, soit une densité de 19 praticiens pour 100 000 habitants (67 pour 100 000 habitants en Guadeloupe).

Effectif et densité (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique au 1er janvier 2022

	CCMG		Guadeloupe	
	Effectif	Densité	Effectif	Densité
Médecins généralistes	9	85	307	80
Médecins spécialistes	2	19	259	67
Chirurgiens-Dentistes	1	9	201	52
Sage-femmes*	1	52	59	70
Orthophonistes	1	9	121	31
Orthoptistes	0	0	14	4
Diététiciens	0	0	26	7
Psychologues	0	0	87	23
Données au 1er janvier 2021**				
Infirmiers	47	445	1 862	485
Données au 1er janvier 2020**				
Masseur-Kinésithérapeute	14	133	577	150
Données au 1er janvier 2017**				
Pédicure-Podologue	1	9	66	17

Sources : RPPS, Adeli, Insee • Exploitation : ORSaG

** Densité calculée parmi les femmes âgées de 15 à 49 ans

*** Les données au 1^{er} janvier 2022 ne sont pas disponibles pour ces trois professionnels de santé.

Les séjours hospitaliers

En 2021, 3 305 séjours hospitaliers ont été consommés par des patients résidents de la CCMG. Les trois principales pathologies identifiées en Guadeloupe sont le diabète, la tumeur et la maladie cardiovasculaire. Sur la période 2019-2022, 77 séjours hospitaliers pour diabète ont été effectués par les résidents de la CCMG en moyenne chaque année, soit 2 % des séjours hospitaliers pour diabète.

Sur cette même période, 861 séjours hospitaliers pour tumeur

maligne ont été effectués par les résidents de la CCMG en moyenne chaque année, soit 26 % des séjours hospitaliers pour tumeur.

Sur la période 2019-2022, 397 séjours hospitaliers pour maladie cardiovasculaire ont été effectués par les résidents de la CCMG en moyenne chaque année, soit 12 % des séjours hospitaliers pour maladie cardiovasculaire.

Le taux standardisé de personnes en ALD le plus faible de Guadeloupe

En 2021, le taux standardisé des personnes en ALD à la CCMG est significativement inférieur à la région et correspond à 18 422 bénéficiaires pour 100 000 habitants contre 24 105 bénéficiaires pour 100 000 habitants en Guadeloupe.

Notons que le taux standardisé des hommes en ALD est plus important que celui des femmes, quelle que soit la commune. C'est dans la commune de Grand-Bourg que ce taux est significativement le plus élevé et à Capesterre-de-Marie-Galante significativement le plus faible.

Le diabète, 1^{ère} cause d'affection de longue durée à la CCMG

Quel que soit le sexe, le diabète de type 1 et de type 2 est la 1^{ère} cause d'ALD sur le territoire. Notons qu'il y a davantage de femmes affectées par le diabète (47 %) que d'hommes (33 %). De plus, les hommes sont plus nombreux à être touchés par les tumeurs malignes (17 %) que les femmes (10 %). Plus de 4 personnes sur 10 en ALD sont âgées de moins de 65 ans au sein de la CCMG. La principale cause d'ALD pour cette tranche d'âge est également le diabète de type 1 et de type 2 (38 %).

Répartition des six causes d'ALD les plus fréquentes à CCMG en 2021

	CCMG	
	Hommes	Femmes
Diabète de type 1 et diabète de type 2	33 %	47 %
Tumeur maligne (...)	17 %	10 %
Affections psychiatriques de longue durée	14 %	11 %
Insuffisance cardiaque grave (...)	7 %	5 %
Accident vasculaire cérébral invalidant	7 %	3 %
Formes graves des affections neurologiques et musculaires	5 %	3 %

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee • Exploitation : ORSaG

Un taux standardisé de mortalité significativement supérieur à la Guadeloupe

Sur la période 2012-2017, le taux standardisé de mortalité générale à la CCMG est significativement supérieur à la région et s'établit à 902 décès pour 100 000 habitants (789 pour 100 000 habitants en Guadeloupe).

C'est l'EPCI qui détient le taux standardisé de mortalité générale le plus élevé. Notons que le taux standardisé de mortalité des hommes est plus important que celui des femmes, quel que soit la commune. C'est dans la commune de Saint-Louis que ce taux est le plus élevé et dans la commune de Grand-Bourg le plus faible.

Le taux standardisé de mortalité prématuré le plus élevé de Guadeloupe

Sur la période 2012-2017, 24 habitants de la CCMG sont décédés avant l'âge de 65 ans, en moyenne par an, soit 18 % du total des décès de l'EPCI. Le taux standardisé de mortalité prématurée s'établit à 291 décès pour 100 000 habitants. Il est supérieur au taux de la Guadeloupe (236 pour 100 000 habitants).

Tout comme la mortalité générale, le taux standardisé de mortalité prématurée des hommes est supérieur à celui des femmes. Quel que soit le sexe, c'est toujours dans la commune de Saint-Louis qui enregistre le taux standardisé de mortalité prématurée le plus élevé de l'EPCI et la commune de Capesterre-de-Marie-Galante le plus faible.

Les tumeurs malignes, 1^{ère} cause de mortalité générale et prématurée

Les tumeurs sont la 1^{ère} cause de mortalité à la CCMG, et différent en fonction du sexe. Les tumeurs malignes sont la 1^{ère} cause de décès générale (26 %) chez les hommes et les maladies de l'appareil circulatoire (24 %) chez les femmes. Comme dans l'ensemble des EPCI, le cancer de la prostate est la première cause de décès par cancer à la CCMG pour les hommes et le cancer du sein pour les femmes. Concernant les décès prématurés, les tumeurs (23 %) sont la principale cause de mortalité sur le territoire.

Répartition* des décès suivant la cause à CCMG sur la période 2012-2017

	CCMG	
	Hommes	Femmes
Tumeurs	26,3 %	15,8 %
Maladies de l'appareil circulatoire	18,4 %	23,7 %
Décès non classés**	13,7 %	17,5 %
Troubles mentaux et du comportement	9,0 %	6,6 %
Causes externes de morbidité et de mortalité	10,2 %	3,8 %
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	4,6 %	8,4 %

Sources : Inserm (CépiDC), Insee • Exploitation : ORSaG
*la répartition est calculée en faisant la somme des décès survenus chaque année de 2012 à 2017 pour une cause donnée, rapportée à l'ensemble des décès survenus sur le territoire considéré au cours de la même période
**Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs

Définitions

Le **taux standardisé** sur l'âge est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge qu'une population de référence (ici, la France entière au RP 2018). Un test statistique a été effectué afin de mettre en évidence les différences significatives (au seuil de 5 %).

Les **affections de longue durée (ALD)** sont des maladies graves ou chroniques, nécessitant un traitement prolongé et coûteux. En raison de la suppression de l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 (décret n°2011-726), les analyses concernant l'ensemble des ALD excluent l'ALD 12.

Les **données d'hospitalisation** sont obtenues à partir du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI). Elles prennent en compte les séjours hospitaliers et les patients hospitalisés de la communauté d'agglomération, quel que soit l'établissement de santé où ils ont été admis. Ces données ne sont pas le reflet de l'activité des établissements de soins présents sur le territoire.

La **mortalité** demeure un des seuls indicateurs de l'état de santé faisant l'objet d'un recueil systématique et continu, quelles que soient l'aire géographique et la pathologie. Ce recueil est matérialisé par les certificats de décès remplis par les médecins et exploités par l'Insee (pour les variables démographiques et sociales) et par l'Inserm pour les causes médicales de décès. La population de référence pour les taux standardisés sur l'âge ici est la France entière au RP 2006.

Pour chaque décès, la cause analysée est la cause principale, codée selon la dixième révision de la Classification Internationale des maladies (CIM-10). Les causes externes de morbidité et de mortalité concernent toutes les causes externes responsables de lésions traumatiques, d'intoxication et d'autres effets indésirables.

La **mortalité prématurée** est définie comme l'ensemble des décès survenus avant 65 ans.

Pour en savoir plus



Imm. Le Squal - Rue René RABAT
Houelbourg sud II - 97 122 Baie-Mahault
Tél: 0590 47 61 94 / Fax : 0590 47 17 02
Email : info@orsag.fr / Site : www.orsag.fr



Sources

L'Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe dresse un état des lieux de la santé des habitants des Communautés d'Agglomération de Guadeloupe.

L'objectif est d'évaluer la situation sanitaire contextualisée de la population afin de mettre en évidence les besoins en termes de soins et de définir une offre adaptée au territoire.

Les principales sources exploitées sont :

Les bases de données du Recensement de la population (exploitations principales et complémentaires de l'INSEE)

Les bases de données de ADELI (Automatisation DES Listes)

Les bases de données du RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé)

Les bases de données du SNIIRAM (Système National d'Informations Inter Régimes de l'Assurance Maladie) ou **SNIIRAM**

Les bases de données de mortalité du CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) de l'Inserm

Retrouvez l'ensemble
du Profil Socio-sanitaire de la CCMG :
<https://orsag.fr/profils.....>

